

COMPTE-RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 10 décembre, le conseil municipal de la Commune de PLELAN LE GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme DOUTÉ-BOUTON Murielle, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 3 décembre 2018

PRESENTS : MM. BERTRAND, BLAIRON, COLLET F., FERRIERES, HELAUDAIS, LE RHUN, LEVEUGLE, MONNIER, SAULTIER, MMES BOEL, COUTINEAU, DOUTÉ-BOUTON, HONORÉ, LE HEN, MARCON, MARTY, PICOT, ROLLAND, ROUZEL, VERDON.

ABSENTS :

M. PERRICHOT Steven a donné pouvoir à M MONNIER Serge,
M COTTO Michel a donné pouvoir à M BERTRAND Jean,
M COLLET Patrick a donné pouvoir à Mme HONORÉ Laurence,
M GODET Erwan a donné pouvoir à M FERRIERES Eric,
Mme CLOUET Géraldine, absente excusée
Mme TARDRIST Emilie, absente excusée

DESIGNATION DE SECRETAIRE DE SEANCE

Désignation de Mme Sandra LE HEN en qualité de secrétaire de séance.

VOTES A MAINS LEVEES

I. DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET PRINCIPAL -

Monsieur Jean BERTRAND, Adjoint, propose au conseil municipal l'adoption d'une décision modificative consécutive à l'insuffisance de crédits sur le chapitre 45 – Réparation du barrage des Forges de Paimpont. S'agissant d'une opération pour compte de tiers, nécessairement équilibrée en dépenses et recettes, des crédits doivent être portés également en recettes.

BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement/dépenses

Chapitre 458101 : Réparation du barrage des Forges de Paimpont

Compte 458101 : Réparation du barrage des Forges de Paimpont : + 25 000 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Compte 2313 - Travaux : - 25 000 €

Section d'Investissement/recettes

Chapitre 458201 : Réparation du barrage des Forges de Paimpont

Compte 458201 : Réparation du barrage des Forges de Paimpont : + 25 000 €

Chapitre 16 : Emprunts et dettes

Compte 1641 – Emprunts en euros : - 25 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative susvisée du budget principal.

Fait à Plélan-le-Grand, le 8 janvier 2019.

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON.